

ECHO

Aïre-Le Lignon



N°7 Journal des intérêts
d'Aïre-Le Lignon

Et voici l'automne



Nat. 079 231 26 51

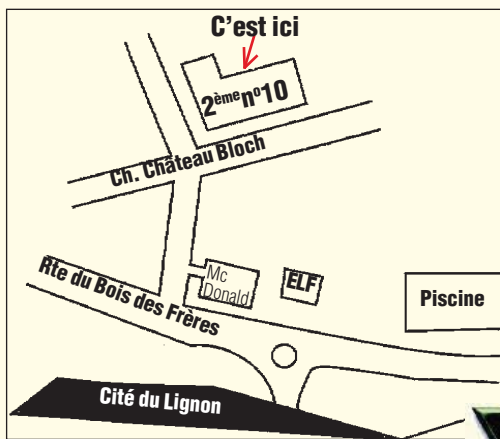


Nat. 079 412 68 24

LABORATOIRE DENTAIRE HR. VETTERLI & R. SCOTOLATI

Les créateurs et réparateurs de votre troisième sourire !

Entretien et réparations de prothèse / service à domicile
Tél. 022 797 26 30



10, CHEMIN CHATEAU-BLOCH
CH1219 AÏRE - LE LIGNON / GENEVE

Profite de nos meilleures offres.

Tout près de chez
toi au Sunrise center
Le Lignon au Centre
Commercial du
Lignon



Samsung Galaxy SIII

- GPS
- Appareil photo: 8 MPx
- Sunrise SIM-Lock
- Réseaux: HSDPA, EDGE, HSUPA, Quadband
- Interfaces: Bluetooth, WLAN / WIFI, USB
- Music Player
- Standby GSM: 300 h
- TalkTime GSM: 21.4 h

CHF **49.-** Sunrise flat 4
24 mois

Carte SIM de CHF 40.- non comprise, sans abonnement CHF 698.-

50.^{CHF}
de rabais*

* Offre valable jusqu'au 31.12.12 au Sunrise center Le Lignon au Centre Commercial du Lignon, uniquement sur présentation de ce bon.
Pour toute nouvelle souscription d'un abonnement mobile Sunrise (24 mois), ou Sunrise click&call. Valable pour tout achat de téléphones mobiles et d'accessoires. Les rechargements et offres prépayées sont exclus. Non cumulable avec d'autres avantages, aucun paiement en espèces ni crédit possible des montants restants. Aucun versement ni crédit sur les factures en cours.



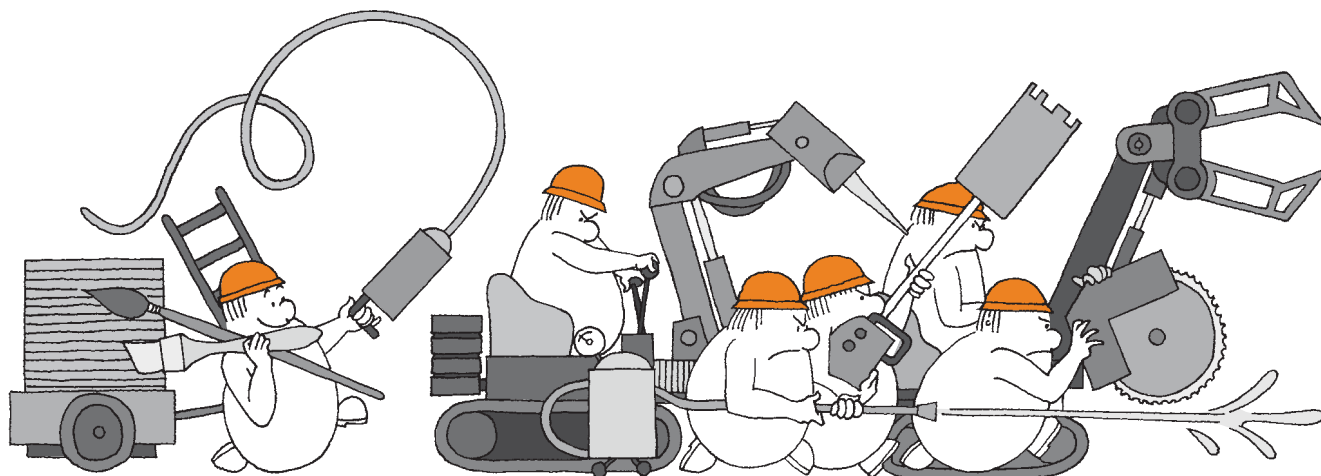
20110702

Valable pour toute nouvelle souscription avec Sunrise flat 4 (CHF 90.-/mois) pour 24 mois. Carte SIM non comprise à CHF 40.-.
Sous réserve de modifications et dans la limite des stocks disponibles. Détails des tarifs sur sunrise.ch

Tout pour ta journée. **Sunrise**



- **maintenance**
- **transformation**
- **rénovation**
- **démolition**
- **assainissement de façades**
- **désamiantage**



Ch. de la Muraille 12
1219 Le Lignon

Tél. 022 797 55 77
Fax 022 797 55 33

info@dmbsa.ch
www.dmbsa.ch

ECHO

Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

www.aiali.ch

Retrouvez-nous sur notre site Internet

Cotisation annuelle 2012

Frs 25.- minimum

CCP 12-15388-4

Prochaine parution mi-décembre

Délai de remise des textes 21 novembre



ÉDITORIAL

Robert Borgis, Rédacteur

4

L'ÉCHO DU MOIS

Éphéméride

Écho du passé

4-5

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Conseil Municipal

Démographie

6-7

LA VIE DU QUARTIER

Coin de terre Aïre-Grand-Champ fête ses 50 ans

Les 4 saisons du Lignon

8-9

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Le projet de la Bourdonnette

10-11

ECHOS D'AILLEURS

Alcool et cannabis

Miss Handicap 2012

12-13

L'AGENDA & SORTIES

Sortir en novembre

14



Massage détente classique à domicile

- aux huiles essentielles, visage et corps
- par massothérapeute diplômée
- Agréée ASCA

T 078 66 71 271

Massage remboursable par les assurances complémentaires

Impressum

Paraît 8 fois par an

Rédaction
Robert Borgis

Graphisme, mise en page
Benoît Stolz

Photo couverture
Dominique Poupaert

Publicité
Actual Pub
T +41 22 343 0 343
Benoît Stolz
T +41 78 721 14 72
Dominique Poupaert

Site internet
www.aiali.ch

Editeur
Association des Intérêts
d'Aïre – Le Lignon

Impression
Colorset, Carouge

Rédaction
Robert Borgis
Ch. Du-Villard 10
1210 Châtelaine

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur auteur
Reproduction autorisée avec mention de la source

Abonnement de soutien
(selon désir)
CCP 12-15388-4

Comité 2012-2013
Rafael Gemes, président

Membres
Mmes Michèle Finger
et Henriette Leubaz
MM. Robert Borgis; Alain Gaumann;
Yves Magnin; Michel Paley;
Roland Rey-Mermier; Daniel Rochat
et Hans-Ruedi Vetterli

Membres suppléants
Mme Monique Huissoud
MM. Yannick Lachat
et Antoine Alarcon

Retour en automne



Robert Borgis, Rédacteur

Hélas, déjà plus d'une feuille morte parsème le sol ce qui nous oblige à penser que le temps des beaux jours touchent à sa fin et que nous nous acheminons vers la perspective de la venue des jours tristes et froids et ces feuilles mortes sont comme des larmes de regret marquant l'arrivée du mois de novembre.

Novembre où la nature elle-même semble avoir pris un manteau gris et mélancolique comme si elle avait voulu participer à la tristesse de ceux qui pleurent ou se souviennent des êtres chers qui les ont quittés, bien souvent bien trop tôt, notamment à l'occasion de la Toussaint et de la Fête des morts.

La vie moderne de nos contemporains fait parfois penser à l'ouvrage de Paul Morand «l'Homme pressé» dont le héros estime qu'il n'y a pas de temps à perdre et que chaque minute devrait être mise à profit pour des activités laborieuses, réussies... et bien rentables!

Souvent nous sommes, comme le héros de l'ouvrage, à la recherche de la réussite et pressés d'obtenir ce nous désirons et surtout nous ne voulons plus connaître la notion d'échec. Et dans notre monde moderne la mort est synonyme d'échec, il faut l'oublier.

Au début de novembre – coutume oblige – les cimetières connaissent une affluence sans pareil et peut-être que ces champs de repos permettent aux visiteurs de prendre un moment à réfléchir sur la vie et la mort, à penser à la brièveté de notre existence et même à évoquer certaines vanités humaines, devant toutes ces tombes qui renferment des disparus, tous retournés à la poussière, aussi bien les hauts placés, les célèbres que les plus humbles.

Mais en dehors des monuments funéraires – du plus majestueux au plus modeste – et des cimetières – il est peut-être bon de ne pas oublier cette pensée de Jean Cocteau:

**«Le vrai tombeau des morts,
c'est le cœur des vivants»**

A toutes les familles frappées par le deuil, la rédaction renouvelle sa profonde sympathie et ses condoléances sincères.

L'Éphéméride

Novembre est le onzième mois des calendriers grégorien et julien. Ce mois dure 30 jours. Son nom vient du latin november (de novem, neuf) car il était le neuvième mois de l'ancien calendrier romain et était dédié à Diane, déesse de la chasse, symbolisant la beauté et la nature.

Dans le calendrier républicain, novembre était à cheval sur les mois de Brumaire (mois des brumes commençant le 22 octobre) et Frimaire (mois des gelées débutant le 21 novembre).

Depuis le IX^e siècle, l'Eglise catholique rend hommage, le 1^{er} novembre, à tous les saints reconnus, y compris ceux qui ne sont pas sur le calendrier. Il ne faut pas confondre la Toussaint avec la Fête des morts, commémorant, **le 2 novembre**, les fidèles défunts.

Pour les Américains, novembre est aussi le mois, tous les quatre ans, de leurs élections présidentielles, fixées en 2012 au 6 novembre.

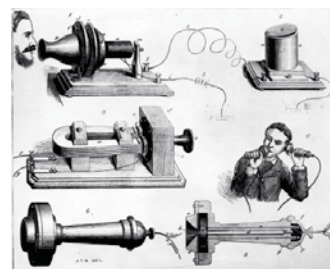
Echo du passé

Il y a cent ans

Le 23 novembre 1912, mort à Saint-Céré, de Charles Bourseul, savant français, qui présente, en 1854, dans un mémoire, une invention: un appareil pour converser à distance, le téléphone.

Son rapport n'est pas pris au sérieux par ses supérieurs. Il lui est renvoyé, son chef hiérarchique lui recommande de se consacrer entièrement à son emploi de télégraphiste.

Il n'a d'ailleurs pas les moyens matériels de réaliser son invention. Il prend toutefois la précaution de publier une communication: «Transmission électrique de la parole» dans L'Illustration (26 août 1854).



Vers 1849, l'italien Antonio Meucci réalise de son côté une ébauche de téléphone. C'est d'ailleurs lui qui dépose le premier le brevet téléphonique et sera suivi par Alexandre Graham Bell, le 6 mars 1876.

Durant ce mois, les jours vont diminuer de 71 minutes et le 21 novembre, à 22h51, le Soleil entre dans le signe du **Sagittaire**, dont le natif est un être à la personnalité fougueuse, rebelle, tout en restant conformiste. Il attache beaucoup d'importance à la liberté. Il aime voyager. C'est aussi quelqu'un d' impatient: quand il commence quelque chose, il risque à chaque fois de ne pas le terminer car il aime entamer plusieurs choses à la fois. Il est assez audacieux mais il garde la tête sur ses épaules. C'est aussi quelqu'un de généreux. Il peut avoir de très grandes ambitions dans ce qu'il fait. Le Sagittaire est très direct, très ouvert et il a la capacité de s'adapter à toutes les situations. Il aime toujours la nouveauté, ce qui fait qu'il opte pour les changements dans la mesure de ses possibilités. Un Sagittaire peut être franc à l'extrême, il n'hésite pas à dire ce qu'il pense même si cela peut être blessant.

Le caractère dominant du Sagittaire est son optimisme. Il oublie et pardonne du fond du cœur le mal qu'on lui a fait. Cependant c'est un être insatisfait. Il ne veut pas se contenter de ce qu'il a, ce qui fait qu'il peut être jaloux de ses connaissances quand il se met à se comparer constamment à eux. et parfois même arrogant. Le Sagittaire manque parfois de tact et a un amour propre qui va au-delà du raisonnable. Il est complexé et n'est pas très stable dans ses amitiés. Mais il n'empêche que c'est quelqu'un de chaleureux. A ce titre, au

niveau travail, le Sagittaire est à l'aise dans toutes les professions qui impliquent un contact social.

Journées internationales en novembre

Les célébrations et manifestations des Nations Unies ont pour objectif de contribuer, à travers le monde, à la réalisation des objectifs de la Charte des Nations Unies ainsi qu'à la sensibilisation du public sur des sujets politiques, sociaux, culturels, humanitaires ou ayant trait aux droits de l'homme. Elles sont autant d'occasions de promouvoir des actions nationales et internationales et de stimuler l'intérêt pour les programmes et activités de l'ONU.

Ces célébrations et manifestations des Nations Unies ont en grande partie été établies par l'Assemblée générale. Toutefois, quelques unes ont aussi été créées par des institutions spécialisées du système pour attirer l'attention du public sur des sujets plus pointus.

- Journée mondiale du souvenir des victimes des accidents de la route: 3^e dimanche du mois
- Journée mondiale du diabète: 14 novembre
- Journée mondiale de la tolérance: 16 novembre
- Journée mondiale de l'enfance: 20 novembre
- Journée mondiale de la télévision: 21 novembre
- Journée internationale pour l'élimination de la violence envers les femmes: 25 novembre

• Le truc du mois

Chiffon anti-buée

Avec un simple chiffon ou une peau de chamois, vous pouvez obtenir un chiffon antibuée pour votre pare-brise. Il suffit de tremper le chiffon ou la peau de chamois dans un eau additionnée de détergeant pour la vaisselle.

• Le dicton du mois

Le vingt novembre brumeux, hiver rigoureux

Novembre est le mois des morts, si tu ne veux pas mourir encore, habille-toi plus fort.

• Pensée du mois

«Nous défendre quelque chose, c'est nous en donner envie»

Michel de Montaigne – 1533-1592



Profitez de nos offres attrayantes.

Modèle

Nos Véhicules de Direction

VW UP Blackup noir 02/2012

VW UP Move up noir 08/2012

VW POLO 1600 TDI DSG Confort Gris

VW POLO 1200 DSG TEAM noir

VW BEETLE 2.0/210cv cuir 08/2012

VW PASSAT ALLTRACK TTS OPTS DSG 4X4

VW PASSAT TDI VARIANT Blanc 03/20012

Prix brut fr.

19'190.–

16'200.–

29'520.–

33'170.–

42'540.–

62'240.–

43'110.–

Prix net fr.

15'900.–

13'900.–

21'900.–

25'900.–

39'800.–

49'800.–

29'800.–



Das Auto.



E. Liégé Automobiles SA

Rue Lect 29-33, 1217 Meyrin

Tél. +41 22 989 08 90

• À
votre
bon
droit

Yves Magnin
Avocat



Locataire, Mme V souffre d'odeurs nauséabondes dans son appartement. Son bailleur ne veut pas entreprendre les travaux des sanitaires qui permettraient de les éradiquer.

Des mauvaises odeurs constituent un défaut de la chose louée. Lorsqu'apparaît un défaut qui ne lui est pas imputable et auquel il ne doit pas remédier à ses frais, le locataire peut exiger du bailleur la remise en état de l'appartement et une réduction proportionnelle du loyer, pour autant que le bailleur ait eu connaissance du défaut.

Le locataire doit fixer par écrit au bailleur un délai raisonnable pour le réparer et peut lui signifier qu'à défaut, il consignera son loyer, à savoir qu'il le paiera dorénavant, mais toujours dans les délais contractuels, sur le compte de la caisse du Palais de justice. Privé de loyer, du moins temporairement jusqu'à ce que le Tribunal se prononce, le bailleur devient souvent plus ouvert à la recherche d'une solution...

S'il ne devait pas s'exécuter et que le loyer doive être consigné, le locataire doit en outre avertir le bailleur par un second courrier qu'il a effectivement consigné le loyer ou s'appête à le faire. Le locataire dispose alors d'un délai de 30 jours suivant l'échéance du premier loyer consigné pour saisir l'autorité de conciliation de ses prétentions contre le bailleur.

Le locataire aura également droit à une réduction de loyer, proportionnelle au défaut, pour autant que ce défaut soit de moyenne importance, à savoir qu'il restreint l'usage de l'appartement. La jurisprudence consacre une réduction de loyer située entre 5 et 12 % pour des nuisances olfactives, en fonction de leur intensité et de leur durée.

Le droit du bail est technique; les conseils de professionnels ou d'associations spécialisées s'avèrent souvent plus qu'utiles.

Si vous souhaitez connaître vos droits ou avez besoin d'informations juridiques, n'hésitez pas à nous adresser vos questions, en mentionnant vos coordonnées, à l'Ass. des Intérêts d'Aire-Le Lignon, CP 114 - 1219 Aire. Pour chaque parution, nous déterminerons la ou les questions relevant d'un intérêt général. Me Yves Magnin, avocat au barreau de Genève, y répondra dans cette rubrique en garantissant naturellement l'anonymat des personnes concernées.

Conseil municipal

Présidé par M. Denis Chiaradonna (S) et dans sa salle habituelle à la Mairie, le législatif de Vernier a attaqué un important et long ordre du jour.

Dans les communications du Bureau du Conseil municipal, le président annonce la démission de M. Hedi Zayani, du Mouvement des citoyens genevois et dans celles du Conseil administratif, ce dernier informe le Conseil que suite à la pétition «Pour que vive le préau de l'école de Poussy», il a apporté quelques modifications au règlement municipal sur les places publiques, les espaces verts et les places de jeux, en supprimant les dispositions qui pouvaient prêter à confusion ou à des interprétations divergentes. Il a en outre procédé à la pose de panneaux rappelant à la population les règles de comportement qu'elle doit observer dans ces lieux. L'entrée en vigueur de la nouvelle teneur du règlement a été fixée au 1^{er} octobre dernier.

Le délibératif décide l'envoi, à l'unanimité au Conseil administratif, de la pétition «Pour des abonnements TPG moins chers pour les élèves scolarisés au C.O.» en le priant de transmettre la demande des pétitionnaires pour la gratuité des transports scolaires pour tous les enfants fréquentant les cycles d'orientation du Canton, à l'Association des communes genevoises, aux Transports publics genevois et à la Conseillère d'Etat chargée de la mobilité.

Le préavis favorable au projet de modification du régime des zones pour la création d'une zone de développement 3 avec une concertation avec les propriétaires des parcelles concernées et avoisinantes en vue de l'élaboration d'un plan localisé de quartier est délivré par 32 oui et une abstention.

Vélos libre service à Vernier

Acceptation, par 17 oui, 13 non et 3 abstentions d'un

crédit de CHF 1'000'000.- destiné à l'acquisition et à l'installation de 10 stations de vélos en libre service comprenant au total 106 vélos. Parmi celles-ci, six sont clairement destinées à la population et financées entièrement par la Commune, les quatre autres, prioritairement orientées «emplois» leur financement sera au niveau de 50% pour l'investissement et de 100% pour les frais d'exploitation à la charge des entreprises géographiquement associées (IKEA, SIG, BALEXERT et TCS) représentant un montant de CHF 190'000.- Mais la réalisation de ce projet dépendra toutefois de sa concrétisation ou non sur l'ensemble du Canton.

Par 30 oui, 1 non et 2 abstentions, acceptation d'une motion des groupes UDC et MCG invitant le Conseil administratif à étudier la possibilité de réaliser un étang dans le quartier des Libellules.

A l'unanimité, acceptation du crédit de CHF 200'000.- destiné à la réfection de parties des chemins de Champ-Prévost et de Poussy à Vernier; des chemins Du-Villard et des Anémones à Châtelaine et **du chemin des Sellières (fissuration et usure de la surface de roulement) et de l'avenue du Lignon (usure des revêtements bitumeux de la chaussée et décollement de la couche de roulement).**

Le crédit de CHF 250'000.- destiné au renouvellement de décorations de Noël dont les actuelles sont vétustes et de trop grandes consommatrices d'électricités.

Acceptation, à l'unanimité, l'augmentation de 1,5 unités de travail la délégation à l'emploi et l'ouverture d'un crédit supplémentaire de CHF 38'500.- pour couvrir les frais de cet engagement.

Démographie

Population

L'augmentation de la population de la commune continue et, à fin septembre, Vernier dénombrait 34'040 habitants, dont 16'883 du sexe masculin et 17'157 du sexe féminin.

Chômage

En ce qui concerne le chômage, les chiffres indiquent une assez grande stabilité des personnes en recherche d'emploi: la commune comptait au 30 septembre 925 chômeurs contre 916 à fin août, soit une légère augmentation de 9 personnes. Ce chiffre doit être complété par le nombre des demandeurs d'emploi non-chômeurs qui s'élevait à 216 à fin septembre contre 221 le mois dernier, soit une diminution de 5 personnes.

Nécrologie

Décès annoncés 22.9 au 17.10 2012

Borloz, Charles André, 1940, ch. des Myosotis 12
Bussien, Andrée Claire Adeline,

1944, ch. Nicolas-Bogueret 18

Cataldo née Garuti, Elvira Liva Maria, 1938, ch. de l'Ecu 13

Demierre, Yvette Elvire Alice, 1924,

ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine, anc. Nicolas-Bogueret

Durante, Cosmo, 1931, av. du Lignon 72

Garcia, Francisco, 1934, av. du Lignon 53

Granatella née Cardines, Giuseppina,

1940, rue du Grand-Bay 8

Johner, Ronald Gilbert Georges,

1952, av. des Libellules 16

Martinez née Mettler, Emma,

1932, rue du Grand-Bay 11

Muller, Antoine Gérard Paul, 1951, ch. des Florales 8

Nkye, Emilie, 1933. Vernier

Perolini, Raymond Robert,

1947, av. Henri-Golay 12D

Ribeiro Reis, Catia Sofia,

1988, ch. de Maisonneuve 13

Susic, Serif, 1928, rue Jean-Simonet 14

La mémoire est le miroir où nous regardons les absents. (Joubert)

La motion du Parti socialiste demandant au Conseil administratif de prendre les mesures nécessaires à une réponse dans la semaine aux demandes d'accompagnement en emploi est retirée, à l'unanimité, sur proposition de la Commission sociale.

Une motion socialiste relative à la lutte contre les tags et graffitis sauvages afin de faire évoluer et compléter l'opération «façades nettes» est acceptée par 30 oui et 3 abstentions.

Un projet de délibération relative à une modification du règlement du Conseil municipal déposé par le groupe socialiste relatif à l'adjonction d'un article stipulant que les décisions de l'Association des communes genevoises pouvant faire l'objet d'une opposition du Conseil municipal sont inscrites à l'ordre du jour afin d'être traitées dans un délai compatible avec celui de la loi est pris en considération par 23 oui, 10 non (MCG) et transmis à la Commission du règlement.

Prise en considération et envoi à la Commission de l'équipement de la demande de crédit en vue du renouvellement d'une excavatrice au service de la voirie.

Barre des 100 millions franchies

Le projet de budget de fonctionnement pour l'exercice 2013 est renvoyé, à l'unanimité, à la Commission des finances en relevant que pour la première fois, celui-ci a passé le cap des cents millions avec une évolution relativement importante. Mais heureusement cette augmentation des charges est compensée, voire dictée par une évolution presque pareille des revenus

Par 19 oui, 13 non (MCG et UDC) et 2 abstentions, le législatif autorise la Commune à exercer son droit de préemption en vue de l'achat d'une parcelle sise au chemin du Croissant pour y réaliser des logements et l'ouverture, à cet effet, d'un crédit de CHF 1'310'000.-

Prise en considération, à l'unanimité, et envoi à la Commission de la sécurité d'une motion des groupes UDC, MCG et PLR invitant le Conseil administratif, avant le vote du budget 2013, de présenter un concept global de la sécurité et salubrité communales et une étude de la faisabilité pour la mise en place de caméras de vidéosurveillance; une étude des coûts de l'engage-

ment d'APM supplémentaire pour assurer un horaire nocturne en fin de semaine ainsi qu'un rapport sur l'engagement de la voirie pour répondre aux problèmes de déprédations en fins de soirée et de semaine, accompagné des coûts induits par cet engagement.

La motion des groupes UDC et MCG invitant le Conseil administratif d'étudier la faisabilité d'installation de «fitness urbain» dans les différents quartiers de la Commune, de compléter et adapter le réseau de parcours mesurés de la Commune afin de les mettre en relation directe avec les installations de fitness et de préparer une politique de promotion du sport est acceptée par 27 oui, 4 non et 2 abstentions.

La prise en considération d'une motion du groupe MCG pour une administration au service de la population avec la mise en place d'un secrétariat téléphonique complémentaire au Service d'accueil actuel permettant à la population de joindre l'administration entre 8h et 19 h non-stop du lundi au vendredi inclus est refusée par 21 non contre 8 oui, même refus par 23 non contre 8 oui d'une motion MCG en vue de l'achat de gradins au stade de football de Vernier, à la suite de la promotion du Vernier FC en 2^e ligue inter et des équipes en C inter, B inter et A inter dans la saison 2012-2013.

La motion MCG pour un crédit d'étude pour la réalisation d'un centre sportif au tennis d'Aire-Le Lignon regroupant les diverses activités «raquettes» est également refusée par 23 non contre 8 oui.

Refus également, par 20 non, 8 oui et 1 abstention de la motion MCG demandant de prévoir au budget 2013 une ligne dédiée à la 2^e ligue inter et mise à disposition du Vernier FC.

Refus également de la motion MCG pour l'étude en vue de la réalisation d'un Centre sportif pour le FC Vernier et FC Avanchet digne de ce nom.

Par contre la motion des groupes MCG, UDC et PLR pour une «journée annuelle des entreprises verniolanes» est acceptée par 27 oui et 4 abstentions «Verts».

La motion MCG, amendée par les Verts et le PLR, invitant la Commune à participer à la campagne de l'USAM «J'achète en Suisse», notamment pour l'approvisionnement des restaurants scolaires est acceptée à l'unanimité.

Le projet de résolution des groupes MCG, PLR et UDC déclarant s'opposer avec force à l'ka ratification de la convention de double imposition entre la Suisse et la France est acceptée par 13 oui, 2 non et 14 abstentions (socialistes)

• Petites annonces

Cherche à louer au Lignon un local ou une chambre avec un point d'eau accessible afin de mettre en place un cabinet de réflexologie et de massage thérapeutique
T 078 66 71 271

Votre petite annonce ici.
CHF 5.- la ligne. Envoyez-nous votre texte à paraître à sportmag@vtx.ch

• Autorisations de construire

du 26 septembre au 2 novembre

A. Nasir
Aménagement d'une épicerie
rue Coupe-Gordon-Benett 4

Services Industriels
Création d'une marquise
ch. de la Verseuse 17

Guineu Immoles SA
transformation de bureau (6^e étage)
ch. Château-Bloch 10

• Échéance de concessions

Les personnes ayant des parents inhumés dans les cimetières municipaux de Vernier (cimetières d'Aire et de Vernier - ancien et nouveau) en 1992, ainsi que celles possédant des concessions ou des cases au columbarium arrivées à terme en 2012, sont informées de leur échéance.

Les demandes de renouvellement sont à adresser par écrit **jusqu'au 31 mars 2013** à:

**Administration municipale
Etat civil - case postale 520
1214 Vernier**

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée, doivent être enlevés dans les trois mois, passé ce délai, la commune en disposera. Pour les concessions de cases au columbarium non renouvelées, les cendres seront déposées, sans autre avertissement, dans un caveau cinéraire collectif.

Yvan Rochat, Maire

www.aiali.ch • p. 7

Service des Pompes Funèbres

Ouvert 7 jours sur 7

Permanence téléphonique
24 heures sur 24

Tél. 022 418 60 00

➔ **Dès le 1^{er} décembre 2011**

Av. de la Concorde 20
1203 Genève

V I L L E D E
G E N È V E



• **Marché artisanal local de Noël**

Au centre commercial du Lignon, du 26 novembre au 1^{er} décembre 2012

Artisanat local

Tricot – tissus – crochet – bijoux – bois – métal-porcelaine - etc

Informations

Contrat de quartier Aïre-Le Lignon (Groupe de projets)

R. Borgis, coordinateur

T 022 970 13 60

E-mail:

groupeprojet@cq-aire-lignon.ch

• **Troc jouets Lignon**

Le désormais traditionnel «Troc Jouets», vente de jouets d'occasion aura lieu le mardi 4 décembre 2012 de 14h à 20h, à la salle des fêtes du Lignon

Réception des articles

lundi 3 décembre de 14h à 20h30

Remboursement et récupération des invendus

mercredi 5 décembre, de 14h à 15h

Vous avez des jouets et livres d'enfant que vous ne voulez plus, ne les jetez pas, venez profiter du «Troc Jouets».

Les articles non retirés seront remis à la «Jouetterie» aux Grottes

Renseignement

T 022 796 14 05

N 079 773 39 34

Site Internet www.trocventes.com



Le coin de terre Aïre grand-champ fête ses 50 ans

Le 15 septembre dernier, le groupement du Coin de Terre Aïre Grandchamp - 116 villas - a fêté les 50 ans de sa création.

Dès 11 heures, la journée a commencé par un tour des chemins du Renard et des Platières. Une remorque richement décorée et lestée de bottes de foin sur lesquels sont assis des enfants du quartier est tirée par un tracteur et s'arrête ici et là pour offrir le verre de l'amitié.

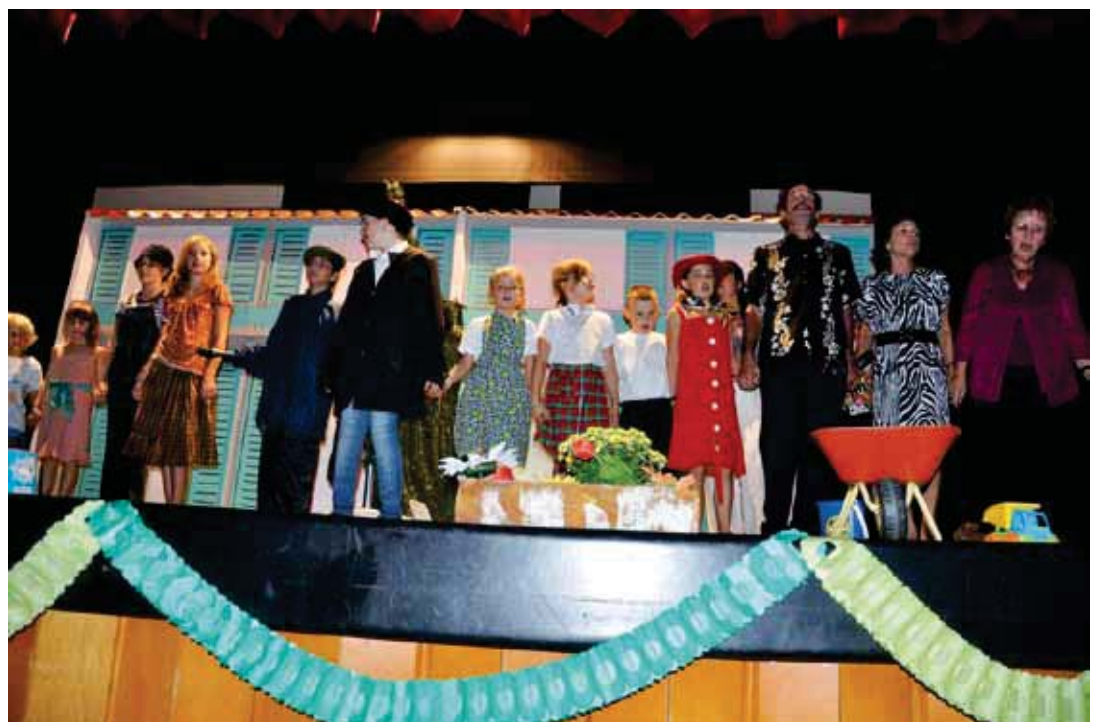
des habitants dès 1962, puis la construction du Lignon et de la STEP...

La fête fut l'occasion de belles rencontres des familles et des enfants ayant passé leur enfance et jeunesse dans notre quartier.



Puis dès 18 heures, l'apéritif en musique a lieu dans le préau de l'Ecole d'Aïre en présence de M. Yvan Rochat, Maire de la commune, et de Mme Suzanne Otz, Présidente centrale de l'Association genevoise du Coin de Terre. La grande salle de gymnastique de l'école, dans laquelle le repas est servi aux 270 convives, est magnifiquement décorée.

Le point d'orgue de la soirée est sans hésitation le spectacle «le Coin de Terre en miniature», joué par une dizaine d'enfants du groupement de 5 à 12 ans évoquant l'historique avec l'arrivée de la majorité



L'Association des locataires du Lignon

Assemblée générale ordinaire, ouverte à tous les habitants de la Cité du Lignon, le **lundi 12 novembre 2012 à 19h45** aux Restaurants scolaires du Lignon (situés au-dessous de la Salle des Fêtes).

L'ordre du jour vous sera communiqué dans la convocation que vous recevrez à la fin du mois dans la boîte aux lettres, mais si vous avez des questions ou des problèmes, vous pouvez nous écrire à l'adresse mentionnée au bas de cet avis ou nous téléphoner aux numéros suivants:

022 796 05 51 / 022 796 60 35 / 022 796 70 36

Nous nous permettons de rappeler à tous les locataires de respecter les dates de ramassage des encombrants et nous vous en remercions vivement.

Association des Locataires du Lignon

Case Postale 32
1219 Le Lignon

Les 4 saisons autour du Lignon

M. Ernest Greiner, habitant la Cité du Lignon depuis 1979, ancien conseiller municipal, a été, pendant 41 ans, facteur à Châtelaine, Vernier-Village et au Lignon.



Cette profession qui demande beaucoup de déplacements pédestres, combinée à une passion pour la course à pied, lui a permis au fil des saisons d'admirer les beautés de la nature entourant les bâtiments du Lignon, souvent dénigrés. Il a également, au cours des années, fixé sur la pellicule les sites et endroits qu'il a parcourus.

Ne voulant pas garder égoïstement ces images pour lui, le désir lui est venu d'en faire profiter les habitantes et habitants du Lignon ou faire découvrir, à l'extérieur, le cadre de vie agréable de la Cité. Avec l'appui du Contrat de quartier d'Aire-Le Lignon, il a



réalisé l'édition d'un livre de photographies «**Les 4 saisons autour du Lignon**» qui offre aux lecteurs une belle vision sur la beauté de cette région.

Exposition-vente

Du 13 au 17 novembre, dans le hall de l'entrée principale du Centre commercial du Lignon, de 15h à 19h, vendredi de 10h à 19h et samedi de 10h à 18h.

Inauguration en présence de l'auteur

Le mardi 13 novembre dès 17h30, suivie du verre de l'amitié. Le livre sera en vente sur place au prix de CHF 25.-.



• Insécurité et augmentation des cambriolages

Il est, malheureusement, constaté que le nombre de cambriolages est en augmentation ce qui, à côté des pertes financières, pourrait singulièrement la vie des gens.

Des habitants de Vernier et du bas de la presqu'île d'Aire se sont réunis pour examiner la possibilité de participation de chacun à la sécurité par la prévention selon le concept développé par la police vaudoise: «**Police-population (POPUL)**», qui consiste à mettre sur pied un réseau de solidarité entre voisins et améliorer un partenariat entre la police et la population. Il ne s'agit pas de constituer des groupes de milice – avec les dangers et les dérives que cela peut provoquer – mais de favoriser un comportement citoyen et responsable de chacune et chacun afin d'essayer le plus possible d'empêcher les délinquants d'agir.



Le Conseiller municipal et député Thierry Cerutti, ancien Conseiller administratif, a d'ailleurs déposé une motion au Grand Conseil genevois dans laquelle il invite le Conseil d'Etat à étudier le projet vaudois et à évaluer sa réalisation dans le Canton et à associer les habitants à cette politique de prévention.

Deux candidates entourées de Benjamin Smadja, animateur radio



Grand Casting des médias

Dans le cadre de la Cité des Métiers, 21 jeunes sélectionnés, âgés entre 12 et 17 ans, ont participé samedi 3 novembre, à Lignon Centre, à un casting organisé par plusieurs médias genevois.

Les animateurs et journalistes en herbe ont été scrutés, questionnés, par un jury composé des professionnels des médias. A la Cité des Métiers (du 21 au 25 novembre à Palexpo), les 6 lauréats présenteront une émission diffusée en direct sur Léman Bleu Télévision, qui sera préparée par leurs soins.

Eaux-Vives) et Emilie Strassmayer (15 ans, Morges).

Journalistes Florian Parini (17 ans, ville Genève) et Arnaud Denis (15 ans, Collonges-sous-Salève).

Chroniqueurs Nicolas Motet (12 ans, pays de Gex), Rachid Djallo (15 ans, Pâquis) et Angélique Werlen (14 ans, Chamoson... dans un esprit «Genève, capitale du Valais»).

Saviez-vous?

Que la station d'épuration des eaux d'Aire (STEP 1) à ciel ouvert, conçue en 1967 pour 300'000 habitants a cédé la place, entre 1997 et 2003, à une structure plus moderne, entièrement couverte et respectant les critères du développement durable.

A la fin 2011, plus de 400'000 personnes sont raccordées à la STEP 2 d'Aire, capable de traiter les rejets domestiques et des activités économiques équivalents à plus de 600'000 personnes. Sur le plan local, la station traite à elle seule plus de 80 % des eaux usées de la région genevoise (Ville de Genève et 24 communes) et une partie de la région frontalière.

Les eaux arrivent dans la STEP d'Aire par une grosse conduite, puis passent de bassin en bassin pour être traitées en trois étapes: le prétraitement (passage dans des grilles qui retiennent les éléments les plus volumineux, puis dans des bassins où sont récupérées les huiles (restées en surface) et les matières lourdes, comme le sable (au fond de l'ouvrage); la décantation primaire (traitement chimique de l'eau avec formation des boues qui sont ensuite évacuées) et enfin le traitement biologique par la prolifération des bactéries naturellement présentes par apport d'air comprimé.

L'eau ainsi épurée, mais non potable, est réinjectée dans le fond du Rhône afin de permettre une dilution optimale.

Lignon Centre soudainement transformé en plateau Télé avait fière allure. Une ambiance bonne enfants, des parents, des amis attentifs, présents pour les encourager, les admirer... Ces jeunes personnalités hors du commun avaient du répondant; ils ne se laissaient pas démonter, affichaient une attitude souriante, une écoute attentive, réactive.

Cette journée pas comme les autres fera l'objet d'un magazine prochainement diffusé sur Léman Bleu.

Les vainqueurs par catégorie

Présentateurs Nous avons finalement opté pour un duo: William Lang (17 ans,

Retrouvez le magazine «Media Talents Contest» sur Léman Bleu les samedi 10 novembre à 20h30, dimanche 11 novembre à 14h, samedi 17 novembre à 20h30, dimanche 18 novembre à 18h30 et à d'autres moments sur votre chaîne régionale!



Les membres du jury et représentants des médias

Le projet de la Bourdonnette

Notre appel au conseil d'Etat

Lors de l'assemblée générale du 12 septembre dernier, les membres présents ont donné, à l'unanimité, mandat au Comité, d'entreprendre les démarches nécessaires pour former opposition – non pas au projet de construction de logements avec encadrement pour personnes âgées – mais au déclassement de la zone villas en zone de développement, comme nous le relevions dans notre dernier bulletin (N°6/2012). Nous avons donc procédé auprès des habitant-e-s du bas de la presqu'île à une récolte de si-

gnatures que nous avons adressées au Conseil d'Etat, accompagnées d'un courrier que nous reproduisons ci-dessous, en demandant notamment à être reçu par la Commission de l'aménagement qui étudiera ce projet.

Nous attendons donc la suite de la procédure et tiendrons, bien entendu, nos lectrices et lecteurs au courant à travers notre bulletin, en remerciant, d'ores et déjà, toutes celles et ceux qui se sont mobilisés à la sauvegarde de notre environnement.

L'Association a besoin de votre soutien!

Malgré son envoi tardif, avez-vous pensé à régler votre cotisation (CHF 25.- au minimum), soutien indispensable pour les activités de l'Association, par versement au

CCP : 12-15388 – 4

Aïre, le 26 septembre 2012

Concerne : Parution FAO 28.08.12 - Procédure d'opposition au projet de loi No. 11003 modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Vernier «La Bourdonnette»

Mesdames, Messieurs les Conseillers d'Etat,

L'association des intérêts d'Aïre-le-Lignon que j'ai l'honneur de présider a été fondée le 13 novembre 1957, sous le nom de «Groupement de défense d'Aïre».

Elle a pour but le développement et la sauvegarde de l'arrondissement compris dans les limites suivantes: Le Rhône, Pont-Butin, chemin de l'Usine-à-gaz, chemin de Château-Bloch, le Rhône. Elle agit de sa propre initiative ou à la demande des habitants.

Dans le cadre de notre but social, notre assemblée générale du 12 septembre 2012 a donné mandat à notre Comité pour former **opposition** au projet de déclassement cité en marge.

La parcelle «La Bourdonnette» se trouve au centre de la presqu'île d'Aïre-le-Lignon.

Elle se situe au centre d'un quartier de villas, dont les villas du Coin-de-terre.

Les servitudes croisées mises en place par les habitants démontrent leur volonté de conserver un habitat modéré de qualité.

Le plan directeur communal prévoit pour cette parcelle un IUS de 0.6 pour des constructions médicalisées.

Les premiers projets de la FLPAL prévoyaient un coefficient de 0.4! Actuellement, le projet précise un IUS de 0.6, certes extensibles à 0.8.

Le projet de plan directeur cantonal 2030 ne prévoit pas d'autres développements pour la presqu'île d'Aïre.

La densification de la zone 4A et les gabarits qu'elle permet sont contraires aux vœux des habitants comme du plan directeur communal et du développement futur du quartier!

Le projet de loi impose sous point 4 que le développement futur **s'intègre harmonieusement dans le quartier de villas, en particulier du point de vue des gabarits et de la gestion des flux des trafics.**

La presqu'île est sujette à de nombreuses nuisances (STEP et ZI).

La desserte des transports en commun est inadaptée et les TPG ont déjà fait savoir qu'elle ne serait pas augmentée.

Surtout, elle ne dispose pas des voiries permettant un tel déclassement.

L'Association des intérêts d'Aïre-le-Lignon n'est pas opposée à une densification de cette parcelle au moyen d'un projet de qualité.

Dans cet esprit, **l'IUS ne saurait être supérieur à 0.6.**

Une telle densification **ne nécessite pas de déclassement** puisque le projet de loi **PL 10891** (art. 59 al. 4, let b LCI) qui devrait prochainement être adopté par le Grand Conseil l'autorise expressément en zone villa !

Ainsi, elle permettrait de concilier tous les intérêts en présence en étant conforme tant au vœu de l'Etat de construire qu'à la volonté des habitants comme de la Commune.

Nous restons naturellement à votre entière disposition et vous indiquons d'ores et déjà notre souhait d'être entendus par la commission de l'aménagement qui traitera de ce projet.

Vous remerciant par avance de la suite que vous donnerez à la présente opposition, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, les Conseillers d'Etat, à l'assurance de notre déférente considération.

Association des Intérêts d'Aïre-le-Lignon
Rafael Gemes, Président



• Un livre, Un écho

«Le vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire»
de Jonas Jonasson
Ed. Presse de la Cité – 453 p.

Franchement, qui a envie de fêter son centième anniversaire dans une maison de retraite en compagnie de vieux séniles, de l'adjoint au maire et de la presse locale ?

Allan Karlsson, chaussé de ses plus belles charentaises, a donc décidé de prendre la tangente. Et, une chose en entraînant une autre, notre fringuant centenaire se retrouve à trimballer une valise contenant 50 millions de couronnes dérobée - presque par inadvertance - à un membre de gang. S'engage une cavale arthritique qui le conduira à un vieux kleptomane, un vendeur de saucisses surdiplômé et une éléphante prénommée Sonja...

Jonas Jonasson, né le 6 juillet 1961, journaliste suédois de son état, signe là son premier roman, édité en Suède en 2009 et en France en 2011.

Faisant un véritable carton en Suède (700'000 exemplaires vendus), son bouquin azimuthé rejoint, haut la main, le panthéon déjanté des œuvres loufoques et absurdes. Ça rappelle les «Monty Python» ou «Le candide» de Voltaire, Le début démarre sur les chapeaux de «charentaises» de notre héros. Allan Karlsson fugue en sautant par la fenêtre de son hospice. A 100 ans, ce n'est pas facile. Il ne sait pas bien où il va mais, il y va et là, c'est l'occasion de passer d'un délire à l'autre, sans que jamais la machine ne s'arrête.

L'auteur n'a pas lésiné sur la démesure. Plus c'est gros, plus ça passe ! Notre héros se retrouve dans l'intimité des plus grands du XX^e siècle avec une nonchalance qui force le respect. Tutoyant Franco et Truman, chantant avec Staline, Allan Karlsson vit un périple composé d'horreur et de coup de théâtre totalement loufoque.

• La recette de Tante Lotte

Saison de la chasse oblige, Tante Lotte vous propose son filet de chevreuil

Ingrédients pour 4 personnes
1 beau filet de chevreuil entier;
2 verres de bouillon de viande ou légumes; 200 gr de crème;
1 cuillère à soupe d'eau de vie (poire ou prune); sel poivre

Faire mariner le filet 1 nuit dans de l'huile d'olive, poivrer.

Sécher le filet à l'aide de papier absorbant et le couper d'abord en 3 tronçons identiques dans la longueur du filet.

Couper chaque tronçon dans le sens de l'épaisseur afin d'obtenir 6 tranches le plus équivalentes possible de 2 à 3 cm d'épaisseur.

Faire réduire le bouillon des 2/3, ajouter la crème, assaisonner et laisser réduire à feu doux jusqu'à obtention d'une sauce onctueuse. Saisir les tranches de viande à feu très vif 1 minute environ de chaque coté.

Ajouter l'eau de vie à la sauce et incorporer aussitôt les morceaux de viande juste saisis. Laisser cuire 7 à 8 minutes à couvert et feu doux en remuant de temps en temps et en retournant à mi cuisson. Servir.

Alcool et cannabis

Vernier passe à l'intervention précoce auprès des jeunes.

Vernier est la 4^e ville de Suisse à choisir de rejoindre le programme d'Intervention Précoce (IP) initié par la Confédération pour la période 2012-2014. La municipalité axera son action sur la jeunesse en particulier en offrant une orientation coordonnée aux jeunes dont le comportement (violence, consommation de substance) les expose à des risques. Vernier et ses trois partenaires institutionnels s'engagent à travailler sur les contextes de vie en amont plutôt que de traiter les symptômes.

Vernier a choisi d'orienter la prévention auprès des jeunes en particulier, la municipalité comptant 23,4% de population entre 0 et 19 ans (soit au-dessus de la moyenne cantonale de 21,4%). L'idée centrale du dispositif officialisé par une Convention aujourd'hui à Vernier est de définir en amont les rôles et compétences de chaque acteur proche des jeunes pour repérer suffisamment tôt les situations de vulnérabilité et proposer une intervention et orientation adéquates. Il s'agit avant tout de travailler non pas sur



Le programme national de l'Office fédéral de la santé publique implique que les cantons disposent de stratégies de santé et de priorités (par exemple «retarder l'âge de la première consommation d'alcool» au niveau du canton de Genève) qui peuvent être gérées avec succès et dans la durée au niveau des municipalités. Plusieurs communes du canton ont déjà participé avec d'autres villes suisses dans une première phase du projet fédéral de 2007 à 2011 sur divers aspects de la prévention (par exemple l'alcool dans les manifestations en général): Bernex avec Confignon, Meyrin, Prégny-Chambésy avec Grand-Saconnex.

les symptômes mais sur le contexte spécifique et l'entourage de chaque jeune (conditions de vie, cohérence éducative, etc.).

L'expérience du réseau jeunesse verniolan

Ce type d'actions complémentaires et cohérentes auprès des jeunes n'est pas une nouveauté à Vernier et s'inscrit dans un processus de collaboration de plus en plus établi depuis plusieurs années notamment sous l'impulsion du Conseiller administratif en charge de la cohésion sociale, Thierry Apothéloz. En effet, la municipalité a créé en avril 2011, après 2 ans de travail, un «réseau jeunesse» dont l'objectif est de fédérer tous les acteurs: FASE, éducateurs des écoles en REP, conseillers sociaux des cycles d'orientation, service de la cohésion sociale, service des ressources humaines et correspondants de nuit. En signant une «Charte Jeunesse», plus de 50 personnes se sont alors engagées à collaborer pour améliorer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

Les partenaires travaillent depuis en réseau pour faciliter le passage des jeunes d'une institution à une autre et harmoniser certaines pratiques, outils et postures. La démarche d'Intervention Précoce (IP) constitue une nouvelle étape dans l'établissement d'une approche commune, cette fois-ci principalement ciblée sur les questions de consommation d'alcool et de cannabis. Après un état des lieux, la réflexion se portera sur les thématiques transversales corrélées: occupation des espaces publics, groupes de jeunes,

*32^e Grand Salon du Santon de Provence
 Ferme Sarasin
 Du 18 novembre au 2 décembre 2012*

Venez découvrir de nombreuses nouveautés, des accessoires, ainsi que la Maison du nougat «Sylvain»

Entrée libre

Ouvert de 9h à 20h tous les jours, sauf dimanche 2 décembre, de 9h à 18h

47, chemin Edouard-Sarasin
 Le Grand-Saconnex • Genève • Suisse



lien avec les associations sportives et manifestations sur Vernier, gestion des situations d'urgence, etc.

Le plan d'action et les mesures qui seront développés à Vernier seront pérennisés au-delà du programme national. Un rapport de situation sera préparé par Vernier pour fin 2014.

Quelques chiffres sur la consommation d'alcool et de cannabis chez les jeunes

Selon le Monitoring suisse des addictions (8 octobre 2012), un rapport qui repose sur un sondage mené depuis janvier 2011 en Suisse sur le thème de la

dépendance et de la consommation de substances psychoactives:

- Chez les jeunes, l'ivresse ponctuelle domine: 26% des 15 à 19 ans et 39% des 20 à 24 ans se saoulent au moins une fois par mois.
- Chez les 15-29 ans, les Romands consomment une plus grande quantité d'alcool comparé aux autres régions linguistiques (Suisse romande: 5,5 verres; Suisse alémanique: 4,6 verres; Suisse italienne: 2,8 verres) et d'avantage de jeunes consomment de l'alcool de manière excessive (Suisse romande: 39%, Suisse allemande: 27%, Suisse italienne: 10%).



Miss Handicap suisse 2012

Les Suisses ont désigné, le 13 octobre, les lauréats du concours Miss Handicap 2012 qui s'est déroulé à Lucerne: Céline VanTill, de Genève a remporté le titre.

La nouvelle Miss suisse a été victime d'un accident d'équitation en juin 2008 – au cours duquel le cheval était tombé sur sa jambe gauche – Céline van Till a subi un traumatisme crânien, qui l'a laissée dans le coma un mois durant. Lors des deux premiers mois suivant son réveil, il lui a fallu réapprendre à parler et à marcher. Depuis l'accident, elle a perdu la moitié de sa vision.

Aujourd'hui, elle fait à nouveau de l'équitation et prend part à des concours internationaux dans le cadre de compétitions para-sportives, tout en participant à nouveau avec succès à différents concours au niveau national. La Genevoise avec sa candidature à Miss Handicap, veut montrer qu'elle peut encore réaliser son rêve et est convaincue qu'elle peut être acceptée comme mannequin avec son handicap. En tant qu'ambassadrice, elle veut s'engager pour plus d'acceptation du handicap et montrer que les personnes handicapées peuvent aussi réaliser beaucoup de choses.

Nouveauté cette année, le jury a également voté pour la première fois pour désigner Mister Handicap et le vainqueur en la personne de Michaël Fässler, victime à l'âge de 17 ans d'une hémorragie cérébrale lors d'un entraînement de hockey sur glace qui le laisse paralysé du côté gauche. Il pratique actuellement le tennis de table en fauteuil roulant et a été champion suisse en double.

Céline VanTill et Michaël Fässler



Céline VanTill et sa jument chérie Tin Tin G

Votation de la nouvelle constitution genevoise

Le 14 octobre dernier, les citoyen-e-s du Canton étaient appelés aux urnes pour se prononcer sur l'acceptation ou non du projet de nouvelle constitution pour Genève, élaboré par la Constituante.

77'211 bulletins de vote ont été enregistrés représentant 31,9% de participation (ndlr: un taux relativement bas pour ce scrutin important) donnant un résultat final de 54,1% de oui contre 45,9% de non. Dans notre presqu'île, le bureau de vote a enregistré

31,9% de participant-e-s (comme la moyenne cantonale) qui ont refusé la nouvelle Constitution à 51,7% de non contre 48,3% de oui et 2,8% de bulletins blancs. L'ensemble de la Commune de Vernier a voté «non» à 52,5%.

• Nés en novembre

- 02.11.1923 Rosy Varte (comédienne)
- 08.11.1970 Lolo Ferrari (actrice-danseuse)
- 12.11.1929 Grace Kelly, (princesse de Monaco)
- 13.11.1938 Jean Seberg (actrice américaine)
- 14.11.1932 Gunther Sachs (homme d'affaires)
- 16.11.1940 Garcimore (illusioniste-humoriste espagnol)
- 17.11.1951 Dean Paul Martin (acteur et chanteur américain)
- 19.11.1917 Indira Gandhi (femme politique indienne)
- 19.11.1939 Marcel Beliveau (animateur TV québécois)
- 20.11.1926 Edouard Leclerc (entrepreneur-fondateur de la Chaîne Leclerc)
- 24.11.1936 Sophie Daumier (comédienne)
- 25.11.1881 Pape Jean XXIII (Angelo Roncalli)
- 27.11.1942 Jimi Hendrix (guitariste)
- 28.11.1947 Michel Berger (compositeur et chanteur)

Parlons jardinage

Ça y est, nous sommes en novembre et nous entrons dans une période de repos pour l'ensemble des végétaux du jardin, du balcon ou de la terrasse.

Si le mois de novembre voit les journées se raccourcir nettement et s'installer la pluie et la grisaille, il ouvre aussi une phase de préparation pour le printemps prochain. Donc, à vos bêches, râtaux, plantoirs et autres outils de jardinage, votre jardin a besoin de vous en ce mois de novembre!

Pelouse

Lorsque toutes les feuilles sont tombées, profitez-en pour effectuer une dernière tonte relativement haute. Cela permet également de nettoyer la pelouse de façon efficace. A l'aide d'une bêche bien tranchante, retracez les bordures, c'est beaucoup plus jolie durant l'hiver. Sinon, il est préférable de ramasser toutes les feuilles car elles sont souvent porteuses de maladies cryptogamiques qui pourraient hiverner dans votre jardin... Si vous envisagez de refaire votre pelouse au printemps, labourez avant l'hiver sans tasser la terre. Vous permettrez ainsi au sol de respirer et vous en profiterez pour retirer racines et cailloux.

Au jardin

Il ne reste plus beaucoup de temps pour planter les bulbes printaniers, (tulipes, jacinthes, perce-neige ou crocus, car d'ici quelques semaines le sol sera trop dur. Pour plus de facilité, utilisez un plantoir à bulbes.

Arbustes et des conifères

C'est le moment d'effectuer une taille légère avant l'hiver et de remodeler leur silhouette. Mais ne taillez qu'en dehors de tout risque de gelée.

Arbres fruitiers en novembre

Ramassez tous les fruits qui jonchent le sol et éliminez-les, car ils peuvent être porteurs de maladies cryptogamiques et décrochez aussi les fruits qui sont restés aux arbres, surtout s'ils sont pourris car ils peuvent être

porteur de la pourriture des fruits. Dès la fin du mois, vous pourrez commencer à tailler les pommiers et poiriers. C'est également ce mois où l'on commence à les planter.

Fleurs du jardin

Continuez à couper court les tiges des fleurs fanées et divisez les plantes vivaces en les replantant aussitôt. Rentez les bulbes de cannas, de glaïeuls, et de dahlias, que vous conserverez à l'abri de la lumière avant de les replanter au printemps prochain. Si l'hiver est assez doux dans votre région, vous pouvez les laisser en pleine terre en les recouvrant d'un paillage. Rentez aussi les dahlias à la fin du mois et conservez-les avec les autres bulbes.

Balcon et terrasse

Arrachez les fleurs d'été qui ont maintenant terminé leur vie et remplacez-les par des bisannuelles et des bulbeuses printanières, les premières en plants et les secondes sous forme d'oignons. Si vous craignez que votre terrasse ou balcon soit un peu triste, ajoutez dans vos jardinières des cinéraires maritimes (gris argent), bruyères d'hiver, primevères, roses de Noël.

Protégez les végétaux les plus sensibles au froid d'une voile d'hivernage et éventuellement d'une couverture autour du pot.

Dans la maison

Vous pouvez faire fleurir des jacinthes et des narcisses en les posant simplement sur l'eau dans un vase adéquat.

Pour les plantes d'appartement, vaporisez de l'eau sur le feuillage pour éviter leur dessèchement, en vous rappelant que l'excès d'eau est plus néfaste qu'un oubli d'arrosage et que ce dernier doit se faire non pas à l'eau froide, mais toujours à la température ambiante.

A la MACAV

Rue du Village 52 - Vernier
Du lundi au samedi de 14h30 à 17h30
Fermé le dimanche et vacances scolaires

Traditionnel marché de Noël

19 novembre au 23 décembre

Paroisse de l'Epiphanie

Le Quatuor Emerson

Mardi 13 novembre à 20h

Acclamé pour la pertinence et le dynamisme de ses interprétations, son talent artistique et sa maîtrise technique, le Quatuor Emerson vous propose un voyage musical exceptionnel.

Au programme

Robert Schumann (1810 - 1856):
Quatuor en la majeur op. 41 no 3
Johannes Brahms (1833 - 1897)
Quatuor en la mineur op. 51 no 2
Entracte

Dimitri Chostakovitch (1906 - 1975)
Quatuor no 12 en ré bémol majeur op. 133
Ouverture des portes à 19h
Buvette et petite restauration

Organisation

Service de la culture de Vernier

Les automnales 2012

Votre foire d'automne à Genève (4^e édition), du 9 au 18 novembre à Palexpo

Reconnu comme l'une des institutions genevoises depuis ses débuts, cet événement est LE rendez-vous annuel des Genevois et de leurs voisins.

Si l'on s'y rend avant tout pour faire de bonnes affaires et découvrir des nouveautés, c'est aussi un endroit où l'on va pour participer à de nombreuses animations, déguster une spécialité locale en famille ou entre amis, profiter des horaires spécialement conçus pour s'offrir un moment de détente après le travail, et mille autres raisons que vous découvrirez au fil de votre visite sur le site.

Trois manifestations parallèles, **le Salon de l'art du mouvement, Stock Armée et place aux artistes!, le Salon des artistes indépendants** et des créateurs

viendront s'ajouter à une riche palette d'animations, d'ateliers et de stands commerciaux dans tous les secteurs qui font notre vie quotidienne.

Parmi les immanquables de cette nouvelle édition: la Ferme, les ateliers d'initiation consacrés au re-looking, au chocolat, au sucré-salé et à déco/éco, la Revue des Automnales, le défilé de mode, le marché de Noël, le jeu des 5 sens. Les classiques: un vaste choix de bars et de restauration avec notamment la Table des Chefs, de nombreux concours, des prix et des tarifs préférentiels pratiqués par plus de 400 commerçants! Avec en prime un espace pour les plus petits. Et la liste va encore s'allonger d'ici l'automne avec des surprises de taille! Et cela, uniquement pendant les Automnales...

Dans un esprit d'échanges locaux, la communauté portugaise est mise à l'honneur cette année et profitera de sa présence 10 jours durant pour présenter son identité culturelle, sa perception de la vie à Genève, son vécu, dans un esprit d'intégration et d'échange. Une véritable rencontre!

Au programme: dégustations de spécialités culinaires et vins du pays, une riche programmation de Fado, des groupes de danse et aussi, les Portugais de Suisse vous invitent à découvrir leurs groupes musicaux (à l'accordéon et la guitare)





Cycles Aventures

Cycles Aventures, votre magasin de cycles au Lignon

Venez profiter de nos rabais:
de **-20%** à **-50%**
sur tout le magasin

- Agent SCOTT
- Vélos électriques
- Vélos d'occasion

Déjà les soldes !!!

Venez dès maintenant profiter
de nos offres préliminaires
pour la gamme SCOTT!

Scott / E-Sportster

En général, modèles 2012 à partir de CHF 2'600.-



Route du Bois-des-Frères 2
1219 Le Lignon • T 022 979 04 70
www.cyclesaventures.ch

pharmacie du Lignon
articles de droguerie photos
parfumerie diététique

Laboratoire dentaire du Lignon **Guy Burdet**

- depuis 1976 au Lignon -
Entretien, Réparation de prothèses



SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon
Ch. du Château Bloc 19

T 022.796.65.11 M 079.333.21.01

GARAGE & CARROSSERIE PERROUD

M. REY Succ.

48 bis, route du Bois-des-Frères
1219 Le Lignon/Genève
Tél. 022 796 71 22
Fax 022 796 71 00
www.garageperroud.ch



Entretien & réparation
toutes marques

info@garageperroud.ch

Michel REY

Tip Top



Carmo Teixeira
responsable

Entreprise de Nettoyage
Fin de Chantiers
Bureaux
Conciergerie
Vitrines



61 Av. du Lignon / 1219 Le Lignon
078 629 94 01 / tiptop.nettoyage@hotmail.com

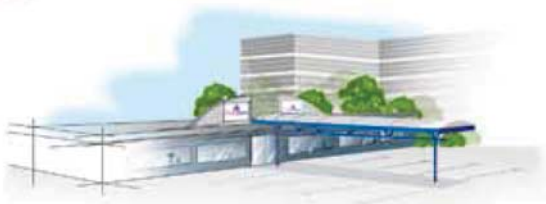
CAR WASH CENTER



24 h/ 24

14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER

Noël en beauté!




Lignon Centre
Le bonheur à votre porte!

